



GARANTIE CRUCIAL

Sous réserve de la législation applicable, les garanties présentées ci-après concernent uniquement les produits de la marque Crucial ou les mémoires Ballistix® achetés dans leur emballage d'origine de Micron Consumer Products Group (Micron CPG), ses filiales, ou ses revendeurs agréés. Comme Micron CPG ne peut garantir le niveau de qualité des produits vendus en dehors de ses canaux de distribution autorisés, les garanties détaillées ci-dessous ne s'appliquent pas aux produits de la marque Crucial ou aux mémoires Ballistix achetés à des revendeurs tiers non agréés.

GARANTIE LIMITÉE À VIE* – MÉMOIRES CRUCIAL®

Le groupe Micron CPG (Micron Consumer Products Group) garantit au client final d'origine (« vous ») ses mémoires de marque Crucial contre tout défaut de matériel et de main-d'œuvre en matière de format, de conformité et de fonctionnalité. Toute réclamation invoquant qu'un produit n'est pas conforme à la garantie mentionnée ci-dessus peut uniquement être effectuée par le client final ayant acheté le produit à l'origine et seulement si ledit produit est encore en sa possession. Micron CPG, à son gré, réparera, remplacera ou échangera contre un crédit en magasin ou un remboursement à hauteur du prix d'achat d'origine ou de la juste valeur marchande, le montant le moins élevé étant retenu, tout produit reconnu par Micron CPG comme étant défectueux durant la période de garantie.

Micron CPG garantit au client final d'origine les mémoires Crucial Ballistix contre tout défaut de matériel et de main-d'œuvre en matière de format, de conformité et de fonctionnalité. Toutes les ventes des produits de ce type respecteront les caractéristiques de la fiche technique figurant sur son site Web (www.crucial.com/ballistix). Toute réclamation invoquant qu'un produit n'est pas conforme à la garantie mentionnée ci-dessus peut uniquement être effectuée par le client final ayant acheté le produit à l'origine et seulement si ledit produit est encore en sa possession. Micron CPG, à son gré, réparera, remplacera ou échangera contre un crédit en magasin ou un remboursement à hauteur du prix d'achat d'origine ou de la juste valeur marchande, le montant le moins élevé étant retenu, tout produit reconnu par Micron CPG comme étant défectueux durant la période de garantie. Certaines configurations système ne sont pas conçues pour fonctionner ou ne fonctionnent pas avec les paramètres de vitesse et de synchronisation publiés pour les mémoires Crucial Ballistix. L'overclocking, ou l'utilisation de votre ordinateur à une vitesse plus élevée que la vitesse pour laquelle il a été conçu ou que la vitesse publiée, ou toute autre modification de la synchronisation de votre système, peuvent endommager les composants de l'ordinateur et Micron CPG décline toute responsabilité en cas de tels dommages.

* En Allemagne, la garantie limitée à vie est limitée à 10 ans à compter de la date d'achat.

GARANTIE LIMITÉE DE TROIS ANS – SSD CRUCIAL®

Le groupe Micron CPG (Micron Consumer Products Group) garantit au client final d'origine (« vous ») ses SSD de marque Crucial contre tout défaut de matériel et de main-d'œuvre en matière de format, de conformité et de fonctionnalité. Toute réclamation doit être effectuée dans les trois (3) ans suivant la date d'achat et Micron CPG ne saurait être tenu responsable passé ce délai. Pour les nouveaux produits SSD lancés et vendus après le 28 août 2017, toute réclamation doit être effectuée dans les trois (3) ans suivant la date d'achat ou avant d'écrire le nombre total d'octets écrits (TBW) tel que publié dans la fiche technique du produit et tel que mesuré dans les données SMART du produit, le premier des deux prévalant. Micron CPG ne saurait être tenu responsable passé ce délai. Si la fiche technique d'un produit existe en plusieurs versions et que les mesures du nombre total d'octets écrits (TBW) sont différentes selon les versions, la garantie s'appliquera par défaut à la version qui était valide lors de l'achat. Toute réclamation invoquant qu'un produit n'est pas conforme à la garantie mentionnée ci-dessus peut uniquement être effectuée par le client final ayant acheté le produit à l'origine et seulement si ledit produit est encore en sa possession. Micron CPG, à son gré, réparera, remplacera ou échangera contre un crédit en magasin ou un remboursement à hauteur du prix d'achat d'origine ou de la juste valeur marchande, le montant le moins élevé étant retenu, tout produit reconnu par Micron CPG comme étant défectueux durant la période de garantie.

GARANTIE LIMITÉE DE UN AN – SSD RECERTIFIÉS EN USINE CRUCIAL®

Le groupe Micron CPG (Micron Consumer Products Group) garantit au client final d'origine (« vous ») ses disques SSD recertifiés en usine de marque Crucial contre tout défaut de matériel et de main-d'œuvre en matière de format, de conformité et de fonctionnalité. Toute réclamation doit être effectuée dans l'année suivant la date d'achat et Micron CPG ne saurait être tenu responsable passé ce délai. Toute réclamation invoquant qu'un produit n'est pas conforme à la garantie mentionnée ci-dessus peut uniquement être effectuée par le client final ayant acheté le produit à l'origine et seulement si ledit produit est encore en sa possession. Micron CPG, à son gré, réparera, remplacera ou échangera contre un crédit en magasin ou un remboursement à hauteur du prix d'achat d'origine ou de la juste valeur marchande, le montant le moins élevé étant retenu, tout produit reconnu par Micron CPG comme étant défectueux durant la période de garantie.

Informations sur les remplacements sous garantie

Les produits envoyés pour réparation ou remplacement pourront être remplacés par des produits du même type reconditionnés plutôt que réparés. Des pièces reconditionnées pourront être utilisées pour réparer les produits. Veuillez vous assurer que vous avez enregistré les données stockées sur le produit sur un autre support, puis supprimez toutes ces données du produit avant de le renvoyer pour réparation, remplacement, remboursement ou crédit en magasin.

Vous devez disposer d'une preuve d'achat et obtenir une autorisation de service de garantie de Micron CPG, y compris un numéro d'autorisation de retour de matériel (RMA), pendant la période de garantie, avant de renvoyer les produits défectueux à Micron CPG.

Procédures d'inspection et de retour

Si vous rencontrez un problème avec une mémoire ou un SSD Crucial dans les 30 jours suivant l'achat, veuillez contacter votre revendeur pour connaître les procédures de retour. Si vous avez acheté le produit directement auprès de Micron CPG, inspectez le produit dans les 45 jours suivant la réception (30 jours pour les SSD recertifiés en usine), cette période étant jugée raisonnable pour examiner le produit et rechercher les défauts ou les pannes, et prévenez rapidement Micron CPG en cas de non-conformité. L'absence de notification par l'acheteur à Micron CPG ou au revendeur dans les délais mentionnés ci-dessus vaut acceptation du produit à toutes fins. Aucun retour ne peut intervenir sans l'obtention d'un numéro d'autorisation de retour de matériel (RMA) de la part de Micron CPG. Vous êtes responsable du renvoi du produit à Micron CPG, à vos risques et à vos frais. Vous êtes responsable de tout droit et taxe liés au produit de remplacement envoyé par Micron CPG. Les remboursements sont uniquement autorisés pour les nouveaux produits achetés directement auprès de Micron CPG et sous 45 jours à compter de la date d'achat (30 jours pour les SSD recertifiés en usine) pour les mémoires et SSD neufs.

Pour obtenir un numéro d'autorisation de retour de matériel (RMA) pour votre produit défectueux, utilisez le tableau ci-dessous afin de trouver le site Web correspondant à votre pays (« site Web RMA ») vous permettant d'obtenir rapidement un numéro RMA. Vous pouvez également obtenir un numéro RMA en contactant un représentant du service client, mais cela sera moins rapide que le service en ligne.

Une fois que vous disposez d'un numéro RMA, emballez votre produit défectueux conformément aux instructions de la section ci-dessous (« Fonctionnement de la procédure de retour »). Tout retour de produit (avec preuve d'achat) doit se faire en temps opportun et à vos frais.

	PAYS	SITE WEB RMA
AMÉRIQUES	U.S.A. et Canada	crucial.com/usa/en/returns
	Tous les autres pays	
EUROPE	Royaume-Uni	uk.crucial.com/gbr/en/returns
	France	crucial.fr/fra/fr/returns
	Allemagne	crucial.de/deu/de/returns
	Italie	it.crucial.com/ita/it/returns
	Tous les autres pays	eu.crucial.com/eur/en/returns
ASIE PACIFIQUE	Chine	Contactez le revendeur Crucial auprès duquel vous avez acheté le produit.
	Japon	
	Tous les autres pays	
	Australie** et Nouvelle-Zélande	Contactez le revendeur Crucial auprès duquel vous avez acheté le produit. S'il a été acheté directement sur le site Crucial.com, allez sur : crucial.com/usa/en/returns

****Pour les produits achetés en Australie :** Our Products come with guarantees that cannot be excluded under the Australian Consumer Law. You are entitled to a replacement or refund for a major failure and for compensation for any other reasonably foreseeable loss or damage. You are also entitled to have the products repaired or replaced if the products fail to be of acceptable quality and the failure does not amount to a major failure. The benefits under our limited warranty are in addition to the other rights and remedies under applicable law in relation to the products. If you believe you have a claim under this limited warranty or any mandatory statutory guarantees or warranties, you should contact your local authorized Crucial dealer from which you purchased. If purchased directly from Crucial.com, go to: crucial.com/usa/en/returns.

Fonctionnement de la procédure de retour

Envoyez le produit concerné à Micron CPG dans son emballage d'origine et enveloppé dans les sacs antistatiques d'origine (l'envoi du produit se fait à vos frais). Micron CPG ne saurait être tenu responsable de tout dommage si vous ne respectez pas cette procédure. Veuillez conserver les informations d'expédition, notamment le numéro de suivi, jusqu'à ce que votre compte ait été crédité par Micron CPG ou jusqu'à réception du produit de remplacement. Si Micron CPG conclut que la défaillance du produit n'est pas due à un défaut de matériel ou de main-d'œuvre, Micron CPG se réserve le droit de vous demander de payer (1) les pièces et la main-d'œuvre au tarif en vigueur chez Micron CPG ou (2) des frais de réapprovisionnement de 20 %. Micron CPG vous informera avant d'évaluer ces montants. Tout produit renvoyé à Micron CPG devient la propriété de Micron CPG.

Les produits renvoyés doivent être expédiés port payé et emballés convenablement (à vos frais). Nous vous recommandons en outre de les assurer ou de les expédier en utilisant une méthode de suivi. Micron CPG ne saurait être tenu responsable de tout dommage ou perte du produit durant le transport.

Conditions générales de garantie

Micron CPG se réserve le droit de remplacer les pièces usagées par des pièces neuves équivalentes par leurs fonctions ou par des pièces d'occasion fonctionnelles. Micron CPG ne garantit en aucun cas la perte de données ou d'images, et ne saurait être tenu responsable d'une telle perte. TOUTE AUTRE CONDITION, REPRÉSENTATION OU GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE D'ABSENCE DE CONTREFAÇON, SONT DÉCLINÉES DANS LA MESURE OÙ LA LOI APPLICABLE LE PERMET.

Cette garantie vous donne des droits juridiques spécifiques, et vous pouvez également bénéficier d'autres droits, en fonction de votre juridiction. Cette limitation n'affecte pas vos droits statutaires. DANS LA MESURE PRÉVUE PAR LA LOI, MICRON CPG NE SAURAIT ÊTRE TENU RESPONSABLE DE TOUTE PERTE D'IMAGES, DE REVENUS OU DE PROFITS, OU DE TOUT DOMMAGE SPÉCIAL, INDIRECT, CONSÉCUTIF, ACCESSOIRE OU PUNITIF, PEU IMPORTE LA CAUSE ET INDÉPENDAMMENT DE TOUTE THÉORIE DE RESPONSABILITÉ, DÉCOULANT DE OU LIÉE À L'UTILISATION OU L'INCAPACITÉ D'UTILISER LE PRODUIT, ET CE, MÊME SI MICRON CPG A ÉTÉ AVISÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ DE MICRON CPG NE SAURAIT EXCÉDER LE MONTANT QUE VOUS AVEZ VERSÉ POUR LE PRODUIT.

La garantie ci-dessus couvre uniquement les défauts découlant d'une utilisation normale et n'inclut pas les dysfonctionnements ou les pannes liés à un mauvais usage, un abus, une négligence, une modification, des problèmes d'alimentation électrique, une utilisation non conforme aux instructions du produit, des catastrophes naturelles, une mauvaise installation ou des réparations effectuées par toute personne autre que Micron CPG ou un prestataire de services tiers agréé par Micron CPG.

Les restrictions qui précèdent s'appliqueront même si toute garantie ou recours proposé dans le présent Contrat n'atteint pas son but essentiel. Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion ni la restriction des dommages consécutifs ou accessoires, par conséquent, les restrictions ou exclusions précédentes peuvent ne pas s'appliquer.

crucial.fr/fra/fr/aide

©2017 Micron Technology, Inc. Tous droits réservés. Les caractéristiques techniques, informations et/ou produits contenus dans ce document peuvent être modifiés sans préavis. Crucial et Micron Technology, Inc. ne sauraient être tenues pour responsables de toute omission ou erreur figurant dans la typographie ou les photographies. Micron, le logo Micron, Crucial, le logo Crucial, et Ballistix sont des marques déposées ou commerciales de Micron Technology, Inc. Toutes les autres marques commerciales sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.